

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

Conseil d'UFR STAPS plénier du 25 septembre 2025
Extrait de décisions

Présent.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice Adjointe), Thibaut BROUILLET, Giovanni DEMARCO, Sylvie MARTIN, Joël CRETENET, Marine CORDIER, Sandrine BOUCHAREB, Ophélie MATHIEU (départ à 14h30), Delphine ROUZIERE, Armelle PORÉE, Frédéric OLIVARI, Kenzy GAUTHIEROT.

Représenté.e.s (procuration) : Olivier LE NOE pour Julie DEMESLAY, Omar HAMMOUDA pour Giovanni DEMARCO, Ophélie MATHIEU (départ à 14h30) pour Marine CORDIER, Nicolas SOUCHON pour Thibaut BROUILLET, Bernard ANDRIEU pour Julie DEMESLAY, Evelyne CIRIEGI pour Giovanni DEMARCO.

Membres de droit: Vincent DRU (Directeur de l'UFR STAPS- Président du CUFR STAPS), Isabelle CARTEREAU (Responsable Administrative).

Invité.e.s : Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Ordre du jour :

- Informations générales de rentrée 2025
- Information Programme Accélérations
- Point d'information LMD5
- Présentation de la formation Management en alternance. Vote du principe de proposition des parcours de M2 MELS et MOS en apprentissage
- Bilan Projet CVEC 2024
- Vote Personnalités Extérieures

Le Directeur de l'UFR, Monsieur DRU, ouvre la séance à 13h40.

Le point 2 est abordé en premier.

1- Information Programme Accélérations

Intervention de Philippe COMBESSIONE, coordinateur du programme Accélérations.

Les Universités Paris Nanterre et Paris 8 ont une double ambition : décloisonner la formation initiale et continue et devenir des acteurs majeurs de la Formation tout au long de la vie.

Ce programme a pour objectif principal de développer les formations professionnalisantes au sein de nos universités. Il vise à renforcer cette offre d'apprentissage et de formation continue, notamment en augmentant le nombre d'enseignants- chercheurs et de personnels BIATSS impliqués dans ces types de formations.

2- Informations générales de rentrée 2025

Lettre d'orientation budgétaire 2026 mise à l'ordre du jour du CA du 22 septembre 2025.

- souhaite que l'Etablissement revienne à un budget à l'équilibre sur 5 ans et non 3.
- prélevements sur ressources propres qui passent de 20 à 25%
- réflexion sur la campagne emploi. Il n'y aura pas de création d'emploi mais nous ne savons pas encore s'il y aura un gel des postes vacants.

3- Point d'information LMD5

Contexte :

- pour le LMD4, le potentiel enseignants titulaires couvrait 78% des heures maquettes, soit 5 000 heures complémentaires pour l'UFR.

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

- nous avons 3 postes MCF (les postes de J.SOREZ, d'A.COUTTE et de L.HEURLEY) ainsi que 3 postes PRAG/PRCE (les postes d'E.KULKA, de L.BUANEC et d'A.DUMONT) qui sont soit vacants, soit occupés par des ATER ou des contractuels.

Le Directeur rappelle que l'UFR STAPS est sous dotée en Professeurs des Universités (PU).

- 5 PU en Sciences Humaines
- 5 PU en Sciences Sociales
- 3 PU en Sciences de la Vie

La volonté de l'UFR est donc d'augmenter le nombre de PU et notamment en Sciences de la Vie.

Point sur les remontées de projet de maquettes LMD5 :

- les propositions faites par les responsables de mention ne sont pas encore actées.
- Il faudra certainement répondre à des contraintes budgétaires. L'arbitrage budgétaire et d'adéquation avec la Direction n'a en effet pas encore été fait par l'Etablissement.
- en fonction des retours de l'Etablissement, la Direction devra arbitrer dans un timing très serré. Elle reviendra vers les responsables de mention, mais pas vers chacun des collègues.
- les maquettes doivent être votées aux CFVU des mois d'octobre, novembre, au plus tard en décembre.

4- Présentation de la formation Management en alternance. Vote du principe de proposition des parcours des M2 MELS et MOS en apprentissage.

Il y a une demande de la part des étudiants qui candidatent dans les M2 MELS et MOS.

L'alternant aura un statut de salarié avec un contrat de travail.

Contraintes :

- le calendrier devra alterner semaine/ jour en entreprise et semaine/jour en cours.
- il faudra une nouvelle répartition des cours entre le 1^{er} et le 2nd semestre : actuellement les étudiants finissent les cours en janvier pour pouvoir aller en stage en février (durée minimum de 4 mois).

Le vote de principe du CUFR ne garantit pas que cela pourra être appliqué dès le LMD5 mais permet aux porteurs de projet d'avancer dans ce sens.

Vote à main levée du principe de proposition des parcours de M2 MELS et MOS en apprentissage :

17 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

5- Bilan Projet CVEC 2024

Lors du CUFR du 02 mai 2024, la Direction avait indiqué être très sensible aux conditions d'études des étudiants et souhaitait améliorer leur accueil à l'UFR. Le CUFR avait validé le projet CVEC.

En effet, nos étudiants ayant un emploi du temps très chargé, il était essentiel de leur permettre de se restaurer rapidement et dans de bonnes conditions.

De plus, les étudiants étaient très souvent assis par terre dans les couloirs du bâtiment pour s'abriter l'hiver et par temps de pluie, pour attendre le début de leurs cours. Il a donc été envisagé de rajouter des assises aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} étages du bâtiment

Dans le cadre du projet CVEC de l'Etablissement, quatre micro-ondes avaient été mis à disposition dans le hall du bâtiment Milliat, mais deux d'entre-eux présentaient des signes de vétusté. Dans le cadre de ce nouveau projet CVEC, il a donc été possible de procéder à leur remplacement par deux nouveaux appareils, sans ajout d'équipement supplémentaire.

Le projet a été finalisé en juillet 2025.

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

6- Vote Personnalités extérieures

Le Directeur rappelle que les personnalités extérieures doivent être nommées comme suit :

- 4 personnalités extérieures désignées par des institutions ou partenaires
- 2 personnalités extérieures désignées à titre personnel par le conseil de l'UFR, sur proposition du Directeur.

Rappel de ce qui avait été proposé au CUFR du 22 mai 2025 :

- Pour les 4 personnalités extérieures désignées par des institutions ou partenaires :
 - une représentante ou un représentant du département des Hauts-de-Seine : proposition de Mme Delphine DAPOIGNY, Inspectrice pédagogique Régionale EPS. Mme DAPOIGNY a accepté de faire partie du CUFR.
 - une représentante ou un représentant d'une mairie du département des Hauts-de-Seine : proposition de M. Kenzy GAUTHIEROT (déjà membre du CUFR). M. GAUTHIEROT a accepté.
 - une représentante ou un représentant du monde associatif et sportif : proposition de Mme Evelyne CIRIEGI, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif Ile de France (CROSIF) (déjà membre du CUFR). Mme CIRIEGI a accepté.
- Pour les 2 personnalités extérieures désignées à titre personnel par le conseil de l'UFR :
 - proposition de Mme Valérie LAQUAY, qui a accepté de faire partie du CUFR.

Il reste à proposer :

- une représentante ou un représentant du monde socio-économique en relation avec les Sciences et techniques des activités physiques et sportives : proposition de personnalité en lien avec le milieu carcéral notamment et en relation avec la nouvelle mention SPES (Sport, Politique Educative et Société).
- une personnalité extérieure désignée à titre personnel : volonté de solliciter une personnalité en lien avec la Recherche (membre d'un Laboratoire d'Ile de France).

Vote à main levée des personnalités extérieures déjà proposées et qui ont accepté de faire partie du CUFR :

17 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Fin du CUFR à 15h40.